



Vente de l'appartement que je loue depuis 41

Par **Demonbarbon**, le **30/08/2013 à 22:16**

Bonjour,
Ma mère 92 ans loue un appartement depuis 41 ans.
Celui-ci risque d'être vendu prochainement.
Le futur propriétaire désire effectuer d'importants travaux pour installer sa fille dans l'appartement et lui demande de retirer tous les meubles afin de les déposer dans un garde meuble et commencer les travaux.
Est-elle obligée de se soumettre à cette demande?
Le loyer risque-t'il d'être augmenté?
Peut-il l'exproprier suite aux travaux?
Dans le cas d'expropriation, quel serait ses droits?
En vous remerciant d'avance de votre aide
MD

Par **cocotte1003**, le **01/09/2013 à 12:40**

Bonjour, le bailleur a t il fait parvenir un Courrier de préavis et pour quel motif ? vous parlez une fois de vente et une autre de reprise pour sa fille, cordialement

Par **Lag0**, le **01/09/2013 à 17:27**

Bonjour,
Quel type de bail ? Car un bail vieux de 41 ans est peut-être sous loi de 48...

Par **natou59bis**, le **02/09/2013 à 11:23**

Bonjour,
Il se trouve que mon oncle a eu un problème similaire sur Paris. Il a du faire appel à

un avocat car la situation ne faisait qu'empirer. Je vous conseille de demander des informations à un avocat en droit immobilier si cela ne se décante pas, car ça peut vite dégénérer ! Mon oncle est allé voir cet avocat : xxxxxxxxxrnJe ne sais pas si cela va vous aider, mais ce genre d'histoire peut souvent mettre la pagaille dans une vie et c'est parfois mieux de se faire conseiller par un professionnel.rnBon courage à vous. Cordialement.
Nathalie.rnrn**Edit de la modération : lien supprimé, assimilable à de la publicité.**